

N°151
MAI-JUIN 2023

Pol Position

MAGAZINE DE SAINT-POL-SUR-MER



SUIVEZ LE FIL

Pol'en
Doche



www.ville-saintpolsummer.fr

Saint Pol
sur Mer
la ville de toutes les ambitions



RETOURS EN IMAGES 03	SÉCURITÉ 10	URBANISME 18
Les événements de mars et avril	Roulez en toute sécurité rappel des consignes utiles aux vélos et trottinettes	Un nouveau règlement pour réduire l'impact visuel de la publicité et des enseignes
ÉDITO 04-05	CADRE DE VIE 11	SÉNIORS 19
SOLIDARITÉ 06	Réouverture cet été de votre parc Prigent	Une activité physique chaque semaine en juillet et août
La SCAS accompagne les personnes en difficulté en toute période	COMMERCE 12	CULTURE 20
EMPLOI 07	Des nouvelles enseignes à découvrir	Une soirée 100 % rock à l'académie de musique
Le village "Place de l'emploi et de la formation" fait escale place Jean-Jaurès	ÉVÈNEMENT 13	MÉDIATHÈQUE 21
JEUNESSE 08	Nouveau : un salon des artistes du 2 au 4 juin	Le jeu dans tous ses états
Cet été, les centres de loisirs ont la pêche !	SPORT 14-15	TRIBUNES 22-23
ÉDUCATION 09	Nos clubs ont du talent	Expression des conseillers
Une action passerelle pour faciliter la première rentrée des enfants à l'école maternelle	PRATIQUE 16-17	AGENDA À vos calendriers !
	Bennes à déchets verts : un service gratuit du 1 ^{er} avril au 31 octobre	



Les événements de mars et avril



Pour la première fois, les élèves de toutes les sections de l'académie de musique se sont produits avec brio sur la scène de la salle Abel-Lamote (centre Romain-Rolland) le 7 avril.

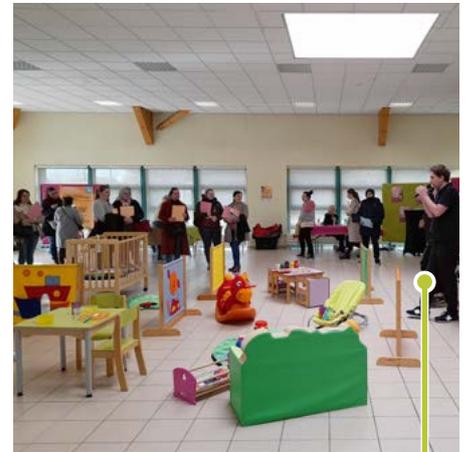


Le 8 avril, les familles saint-poloises ont trouvé d'excellents œufs en chocolat à la Ferme Marchand. De quoi passer de très belles fêtes de Pâques !



Le 28 mars, 119 enfants de maternelle et 114 jeunes de CM1/CM2 se sont rendus aux rencontres audiovisuelles au centre Romain-Rolland. Ils ont notamment pu y réaliser de mini courts-métrages. Une action pédagogique dans l'air du temps.

Le service emploi insertion a organisé son événement, "Les entreprises au cœur des quartiers" le 13 avril, sur le thème des métiers de l'hôtellerie et de la restauration.



Les assistantes maternelles ont pu faire découvrir leur beau métier le 16 mars à la Ferme Marchand en partenariat avec les relais petite enfance de Saint-Pol-sur-Mer, Fort-Mardyck et Dunkerque.

Bravo aux 47 jeunes des écoles de Saint-Pol-sur-Mer et Petite-Synthe qui ont participé à la demi-finale du concours de dictée le 18 mars à l'école Vancauwenberghe. La finale aura lieu le 20 mai à la mairie de Rosendaël : bonne chance aux participants !





Chères Saint-Poloises, chers Saint-Polois,

Dans le dernier Pol' position, vous aviez pu lire les chantiers qui allaient s'engager dans notre ville. Deux mois plus tard, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous y sommes (déjà).

Celui sur lequel vous m'avez le plus interpellé concerne le parc Prigent. Vous êtes nombreux à m'avoir fait part de votre satisfaction de le voir faire peau neuve. Votre attachement

à ce lieu, je le partage. Alors, oui, il a dû fermer ses portes il y a deux mois et il faudra patienter encore autant pour le voir rouvrir, début juillet. Mais, pour avoir personnellement suivi l'élaboration du nouvel écrin, je peux vous assurer que le jeu en vaut la chandelle. Oui, il y aura plus de verdure. Oui, les jeux vieillissants vont être remplacés. Oui, les sportifs vont y trouver leur bonheur avec des

équipements dédiés. Oui, jeunes et moins jeunes pourront arpenter les allées et se poser sur un banc. Oui, le parc Prigent va devenir le cœur de l'intergénérationnel – auquel je crois énormément – et le poumon vert de Saint-Pol-sur-Mer.

Guynemer : une phase de démolition fin mai

L'autre chantier d'envergure se déroule boulevard de l'Espérance. Les entrées J, K, L et M de Guynemer sont concernées. Après avoir trouvé une solution de relogement satisfaisante pour chaque locataire, la phase de déconstruction a commencé début mars. Pas des plus spectaculaires – malgré un large périmètre de travaux constitué pour l'occasion – puisqu'elle consiste dans un premier temps en un désamiantage et un curage de l'intérieur. Ces deux phases vont se poursuivre jusqu'à l'été, mais vont être couplées à la phase de démolition proprement dite, programmée de fin mai à fin septembre, et qui va consister en un grignotage du bâtiment de haut en bas. Enfin,



La transformation de la ville se poursuit avec, dans le cadre du NPNRU, la déconstruction progressive des entrées J, K, L et M de Guynemer.

Magazine d'information de la ville de Saint-Pol-sur-Mer - Site internet : www.ville-saintpolsurmer.fr - Email : mairie@ville-saintpolsurmer.fr
Directeur de la publication : Christophe Claeys - Rédaction - Conception - Réalisation : www.happyday.fr - Photos : Ville de Saint-Pol-sur-Mer - www.happyday.fr - Freepik - Impression : Nord'Imprim - Pour toute correspondance écrire à "POL'POSITION" - Ville de Saint-Pol-sur-Mer

Reproduction même partielle interdite. "Pol'Position" se réserve le droit de refuser ou de modifier tout texte ou cliché sans en fournir le motif. Les annonceurs sont responsables de leur annonce dont l'insertion ne nous engage en aucune manière. Toutes les rubriques sont libres de publicité. Journal gratuit - ne peut être vendu - ne pas jeter sur la voie publique

l'évacuation des gravats débutera dès juin et s'étirera jusqu'à novembre. Par la suite, c'est un béguinage qui sera construit à cet emplacement, ce qui correspond à ma volonté affichée de changer l'image du quartier et d'offrir à ses habitants, actuels et futurs, un cadre de vie des plus agréables.

De belles avancées aussi en coulisses

Voilà pour la partie visible. Mais ça avance aussi en coulisses ! Vous le savez, les tours Jean-Bart et Guynemer, la Cité des cheminots et la Cité Liberté sont englobées dans ce que l'on appelle le NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain). L'enjeu est colossal, car il doit offrir un nouveau visage à notre ville. Pour cela, l'Etat, à travers l'Anru (Agence nationale pour

la rénovation urbaine), nous soutient financièrement. Et, en compagnie de Patrice Vergriete, maire de Dunkerque et président de la Cud (Communauté urbaine de Dunkerque), je suis allé plaider notre cause à Paris auprès de l'Anru. Résultat : l'enveloppe pour le NPNRU de Saint-Pol-sur-Mer a été largement abondée. J'en profite ici pour remercier à nouveau les personnes qui ont contribué à ce geste à destination des Saint-Polois.

Le message est fort : pour embellir notre ville et améliorer votre quotidien, tous les acteurs et décideurs s'unissent.

**Votre maire
Christophe Claeys**



“Je suis allé plaider notre cause à Paris. Résultat : l'enveloppe pour le NPNRU de Saint-Pol-sur-Mer a été largement abondée.”

Astuce Pol' en poche : prenez rendez-vous pour votre carte d'identité ou votre passeport



Lorsque vous téléchargez l'application Pol' en poche sur Apple Store ou Play Store, vous avez accès à de nombreux services pour simplifier le quotidien. L'un d'entre eux est la possibilité de prendre rendez-vous pour la réalisation de votre carte d'identité ou de votre passeport. Attention, il est tout de même nécessaire de

faire au préalable votre pré-demande en ligne sur le site service-public.fr. Pour connaître toutes les démarches, rendez-vous sur le site :

<https://www.espace-citoyens.net/saintpolsurmer/espace-citoyens/Actualites/>

+ D'INFOS

Service état civil
256 rue de la République
03 28 29 66 12



SCANNEZ ICI

05

SUIVEZ LE FIL >



ÉNAITE 32



Nathalie LEFEBVRE

Adjointe au maire

Délégation : action sociale

“Saint-Pol-sur-Mer est la ville au grand cœur !”

La SCAS accompagne les personnes en difficulté en toute période

Malgré la fin de la trêve hivernale, la Section communale d'action sociale continue d'accompagner les personnes en difficulté.



Le service d'aide sociale de Saint-Pol-sur-Mer s'adresse aux personnes qui ont des difficultés financières, peu importe le moment de l'année. Des aides ponctuelles peuvent être attribuées sous forme de bons alimentaires ou de secours pour le

paiement de factures EDF, GDF... Chaque demande d'aide nécessite l'ouverture d'un dossier sur présentation de justificatifs. La décision d'attribution des aides revient à la commission d'action sociale de Saint-Pol-sur-Mer.

Le personnel de ce service explique les démarches administratives, apporte différents conseils en matière de gestion de budget ou oriente auprès des structures sociales et d'insertion.

+ D'INFOS

**SCAS - 148 rue de la République
03 28 29 66 01**

Permanence de la psychologue

Tous les adultes saint-polois (à partir de 25 ans) qui souhaitent avoir un rendez-vous gratuit avec une psychologue peuvent prendre rendez-vous au 03 28 59 67 20. Les permanences ont lieu toutes les deux semaines, le mercredi matin ou après-midi à la SCAS (148 rue de la République).

L'association intercommunale d'aide de médiation et d'aide aux victimes vous vient en aide

Vous êtes victime d'une infraction pénale ayant porté atteinte à votre personne (coups et blessures, violences conjugales, viol, accident de la circulation...), ou ayant porté atteinte à vos biens (vol, escroquerie, abus de confiance, incendie de véhicule...). Vous avez besoin d'être aidé, écouté, soutenu, accompagné ? Les juristes et psychologues de l'association vous proposent gratuitement et en toute confidentialité leurs services.

+ D'INFOS

**Pour connaître les jours et horaires des permanences, contactez le
03 20 49 50 79, vous pouvez écrire à aiavm59@gmail.com**



Le village "Place de l'emploi et de la formation" fait escale place Jean-Jaurès

La ville priorise l'accès à emploi des Saint-Polois, le service emploi / insertion collabore avec l'ensemble des partenaires du territoire avec pour objectif de mettre en adéquation les compétences locales et les besoins des entreprises.



Au programme :

- Un espace industrie
- Un espace bâtiment
- Un espace transport / logistique
- Un espace hôtellerie / restauration
- Un espace santé

Le mardi 6 juin de 13h à 17h, Pôle emploi en partenariat avec notre ville organise son village "Place de l'emploi et de la formation" sur le parvis de l'Hôtel de ville. Un tremplin pour votre projet professionnel. Une belle opportunité de rencontrer les acteurs économiques de la ville et de découvrir les prochaines implantations sur le Dunkerquois à travers une conférence.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Les entreprises au cœur des quartiers : mardi 13 juin

Vous êtes intéressés par le secteur transport et logistique (formé ou non) ? Venez rencontrer les employeurs autour d'un café le mardi 13 juin de 14h à 16h30 place Carnot. N'oubliez pas votre CV, de nombreuses offres sont à saisir !



Formé(e) ou pas !

Vous êtes intéressé(e) par le secteur du transport / de la logistique ?

Venez rencontrer les employeurs autour d'un café ! ☕

Mardi 13 juin 2023
Place Carnot,
59430 SAINT POL SUR MER
DE 14h00 à 16h30

N'oubliez pas votre CV, de nombreuses offres sont à saisir !

Des animations sont prévues toute l'après-midi !

En partenariat avec :

Action proposée par :





Cet été, les centres de loisirs ont la pêche !

Les accueils de loisirs frappent très fort pour les vacances avec pour thématique "Voyage autour du monde".



Les inscriptions se font uniquement à la semaine. Les paiements en ligne via Pol' famille sont à privilégier.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les jeunes de 3 à 13 ans vont passer de bonnes vacances du lundi 10 juillet au vendredi 18 août, avec un programme diversifié. Pour les inscrire, rendez-vous au guichet de la Ferme Marchand ou sur le Pol' famille du mercredi 7 juin au 5 juillet (aux horaires d'accueil).

Le p'tit + :

Une période d'inscription supplémentaire pour le centre du mois d'août sera proposée du lundi 24 juillet au mercredi 26 juillet, uniquement au guichet de la Ferme Marchand.

SUIVEZ LES ACTIVITÉS DE VOS ENFANTS

Les plannings et menus seront diffusés sur l'application Pol' en poche et sur notre site internet

www.ville-saintpolsurmer.fr

Centre de loisirs de Villenvie

Ouverture des pré-inscriptions le 2 juin à 17h sur la page Facebook de Villenvie. Les centres auront lieu du 10 juillet au 18 août pour les enfants et jeunes de 3 à 17 ans.

Pour information, la maison de quartier Mendès-France accueillera les enfants de 3 à 11 ans du 21 au 25 août.

La Ville t'aide à partir en vacances !

Tu as entre 16 et 30 ans, tu résides à Saint-Pol-sur-Mer depuis deux ans, ton quotient familial est inférieur à 947 €, tu souhaites partir en vacances ? Si ton projet est autonome et comporte plus de deux nuits, tu peux bénéficier d'un financement d'environ 150 €.

Pour en bénéficier, tu dois télécharger le dossier disponible sur le site de la ville (<https://ville-saintpolsurmer.fr/education-jeunesse/carre-jeunesse-2>).

Le dossier doit être remis obligatoirement lors du rendez-vous qui sera fixé en appelant le 03 28 29 66 91.

Rappel :

recrutement pour les accueils de loisirs et les accueils périscolaires

La Ville de Saint-Pol-sur-Mer recrute des animateurs pour les accueils de loisirs. Les dossiers sont disponibles à l'accueil de la Ferme Marchand et en téléchargement sur le Pol' famille via le site internet de la ville. Si vous souhaitez encadrer les accueils périscolaires (septembre 2023 à juillet 2024), vous pouvez envoyer votre CV et votre lettre de motivation par mail :

loisirs@ville-saintpolsurmer.fr

Les profils recherchés :

- **Animateurs** : BAFA (complet ou stagiaire), équivalent (licence STAPS validée, licence science de l'éducation validée...).
- **Directeurs** : BAFD (complet ou stagiaire), BPJEPS loisirs tous publics (complet ou stagiaire) ou équivalent (master enseignement validé...).
- **Animateurs accompagnement d'enfants en situation de handicap** : éducateur, AVS, AESH, BAFA perfectionnement "publics porteurs de handicap".



Une action passerelle pour faciliter la première rentrée des enfants à l'école maternelle

Depuis 2008, la Ville a construit avec l'Éducation nationale une action passerelle pour faciliter la première scolarisation des enfants. Cette année, avec l'appui de la Cité éducative, toutes les écoles maternelles sont concernées par ce dispositif.

L'action passerelle doit permettre à tous les enfants et à leur famille de mieux appréhender l'entrée à l'école. Ce changement de rythme demande un temps d'adaptation.

L'action passerelle est un lien entre parents et professionnels. Elle permet aux familles de rencontrer les différents acteurs enseignants, agents territoriaux (ville, PMI) et de s'appropriier leur nouvelle école.

Trois temps sont prévus :

- **TEMPS 1** - Rencontre entre les parents, les professionnels de la halte-garderie, la PMI et les professionnels de l'Éducation nationale :

Le temps des inscriptions

Inscriptions :

- À la restauration scolaire,
- À l'accueil périscolaire,
- À l'accueil du mercredi matin,

- Maison de quartier Mendès-France : **vendredi 5 mai à 14h**
- Maison de quartier Victor-Hugo : **mardi 9 mai à 14h**
- Maison de quartier Guéhenno : **vendredi 12 mai à 14h.**

- **TEMPS 2** - Rencontre entre les parents et les directeurs des écoles : **entre le 15 mai et le 9 juin.**
- **TEMPS 3** - L'enfant découvre l'école, accompagné de membres de l'équipe de la halte-garderie : **entre le 12 juin et le 7 juillet.**

- À l'aide aux leçons
- Rendez-vous** à l'accueil de la Ferme Marchand ou sur le Pol' famille.

+ D'INFOS 03 28 59 67 93



Dominique DEGUINES
Adjoint au maire
Délégations : enseignement et habitat

Le service éducation recrute : à vos CV !

- **Pour l'aide aux leçons** : vous êtes enseignant actif, retraité, assistant d'éducation, AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap), service civique, étudiant diplômé bac +2/+3... N'hésitez pas à postuler !
- **Pour la restauration scolaire** : vous pouvez postuler si vous êtes enseignant, sénior, titulaire du BAFA, AVS (auxiliaire de vie scolaire) ou AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap).

Envoyez vos CV et vos lettres de motivation sur education@ville-saintpolsurmer.fr



Christophe CLAEYS
Maire
Délégations : finances,
sports, travaux, NPNRU,
sécurité

*“Les 13 agents
et 5 ASVP de la
police municipale
s’efforcent de
garantir la sécurité
des Saint-Polois ”*

Comment récupérer vos objets trouvés ?

Les objets trouvés sont stockés dans un local de la police municipale au 260 rue de la République. Pour les récupérer, vous devez vous présenter à l'accueil avec un justificatif (ex : facture) et une pièce d'identité.

D'INFOS

03 28 29 66 39
260 rue de la République

Roulez en sécurité rappel des consignes utiles aux vélos et trottinettes

Avec le retour des beaux jours, la police municipale va renforcer ses actions de prévention dédiées aux deux-roues (vélos et trottinettes), notamment pour la jeunesse.

L'objectif est d'inciter au respect de la réglementation et à la vigilance de tous.

Face à l'augmentation de l'utilisation des trottinettes électriques, il paraît essentiel de rappeler les règles d'utilisation pour la sécurité de tous (par exemple, les trottinettes électriques sont interdites aux enfants de moins de 12 ans et il est interdit d'être deux sur un engin).

Concernant les vélos, le but est de lutter contre les comportements dangereux et de sensibiliser les jeunes à l'utilité du port du casque et des bandes réfléchissantes. La sécurité routière est l'affaire de tous !

C'est pourquoi les jeunes du conseil seront ambassadeurs en relayant les bonnes pratiques à leurs camarades.

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET D'ÉQUIPEMENT
Trottinette électrique
gyropodes, overboards et engins motorisés du même type.
Décret du 23/10/2019

- Casque**
fortement recommandé en agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables.
**Obligatoire à compter du 1^{er} juillet 2020.*
- Vêtement réfléchissant**
Obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite et fortement recommandé le reste du temps.
A défaut vous risquez une amende forfaitaire de 35 €.
- Avertisseur sonore***
A défaut vous risquez une amende forfaitaire de 17 €.
- Système de freinage***
A défaut vous risquez une amende forfaitaire de 17 €.
- Catadioptrés arrières et latéraux***
A défaut vous risquez une amende forfaitaire de 17 €.
- Feux de position avant et arrière***
A défaut vous risquez une amende forfaitaire de 17 €.
- Engin bridé à 25 km/h** Si ce n'est pas le cas, rapprochez vous de votre revendeur ou du constructeur.
Vous risquez l'immobilisation, la mise en fourrière, la confiscation de l'engin et jusqu'à 1 500 € d'amende.

25

Équipement

Partageons la route

Logo: République Française, Département de la Région wallonne, Région wallonne, Département de la Région wallonne, Sécurité Routière



Réouverture cet été de votre parc Prigent

Comme vous le savez, le parc Prigent a fermé ses portes en mars et sa réouverture est prévue pour début juillet. Ce projet de revalorisation améliorera le cadre de vie des Saint-Polois privilégiant un espace naturel, inclusif et convivial.



UN ESPACE VERT ET LUDIQUE ADAPTÉ POUR TOUS.

C'est avec fierté que la ville de Saint-Pol-sur-Mer vous dévoile l'esquisse du futur parc Prigent. Cet espace vert a été repensé afin de favoriser, la convivialité et le partage dans un cadre agréable et naturel. Vous pourrez donc ainsi profiter des bienfaits de la nature tout en vous divertissant. À découvrir, entre autres :

- Des espaces de jeux pour les tout-petits, petits et jeunes enfants ;
- Un parcours ludique ;
- Une station de musculation ;
- Des espaces de détente ;
- Une place des animations ;
- Un mobilier urbain écologique.

UN VÉRITABLE ÎLOT DE FRAÎCHEUR EN CENTRE-VILLE

La municipalité a souhaité accroître et valoriser son patrimoine arboré afin de répondre aux enjeux climatiques, préparer la ville de demain et ainsi améliorer la qualité de vie et la santé des Saint-Polois. La place de l'arbre en ville est, en effet, essentielle tant elle participe à réduire la pollution, le bruit et la température en ville. Ainsi, de nouvelles essences d'arbres et de végétaux viendront agrémenter le parc dès cet automne, période la plus propice à la plantation des arbres.

→ *Des informations complémentaires concernant l'avancée des travaux vous seront communiquées sur les réseaux de la ville et l'application Pol' en poche.*



Olivier MERSEMAN
Adjoint au maire
Délégations : cadre de vie,
environnement

Inscrivez-vous au concours des balcons et jardins fleuris

Vous souhaitez participer à l'embellissement de votre ville ? Participez au concours des balcons et jardins fleuris ! De nombreux lots sont à gagner.

Envie de vous inscrire ?

Dossier à retirer à l'accueil du pôle administratif (256 rue de la République) aux horaires d'ouverture du 15 au 30 juin.

Renseignements : 03 28 59 67 63





Bienvenue aux nouvelles enseignes !

Saint-Pol-sur-Mer est une ville attractive. Découvrez ci-dessous les nouvelles implantations.

PHILIPPE ET PAUL LOCQUET : SOCIÉTÉ AIDEGAR



La société Aidegar fabrique et distribue des ressorts sur mesure pour les rénovations de portes de garage. Un service de pose est proposé dans l'agglomération dunkerquoise. Vous pouvez également vous procurer des pièces détachées (par exemple des poignées, des câbles ou des joints) de la marque Novoferm via

le site internet www.aidegar.fr. Philippe et Paul Locquet vous accueillent avec professionnalisme par téléphone ou sur place. Leur force : des délais de livraison très courts et un réel service après-vente.

→ 102 rue de la République
Ouvert de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h du lundi au jeudi et jusque 17h le vendredi

✉ www.aidegar.fr
☎ 03 62 02 10 33

la barbe... Leur particularité : ils sont ouverts le lundi ! Retrouvez toutes les promotions et les coffrets pour la fête des mères sur leurs réseaux sociaux.

→ Centre commercial Carrefour
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h30 et le samedi de 9h à 19h (avec ou sans rendez-vous)

📧 thierry_lothmann_stpol_sur_mer
📱 @lothmann.stpolsurmer
☎ 03 28 63 83 57

AMANDINE, NADÈGE, MOREEN ET RUDY : SALON DE COIFFURE ET BARBIER THIERRY LOTHMANN

L'équipe dynamique du salon de coiffure Thierry Lothmann accueille les femmes, les hommes et les enfants. Ce salon offre de nombreuses prestations : colorations, balayages, chignons, tressage, soins de



Commerces de proximité : devenez ambassadeur de votre ville

La CCI Littoral Hauts-de-France, en partenariat avec l'Opco EP (Opérateur de compétences des entreprises de proximité) met en place un dispositif exceptionnel à destination des salariés des commerces de proximité. Le projet "Ambassadeur de ma ville" a pour objectif de financer des formations autour de trois thématiques :

- Développement durable
- Numérique
- Accueil et fidélisation du client

Chaque formation se fera sur une durée de 24 heures sur

le site de la Turbine (33 rue Ponceau), entre septembre et octobre 2023. *Les personnes intéressées par le projet peuvent se rendre à la réunion d'information suivi d'un cocktail, le lundi 12 juin à 19h, à la Turbine.*

✚ D'INFOS

Victoire Cohidon : 06 07 72 17 34
v.cohidon@littoralhautsdefrance.cci.fr

Véronique Boiret : 06 82 57 62 26
veronique.boiret@opcoep.fr





Nouveau : le 20 mai, c'est la fête de l'abeille !



Pour la première fois, la ville de Saint-Pol-sur-Mer fête les abeilles et les insectes pollinisateurs, acteurs essentiels de la nature. **Rendez-vous le 20 mai, de 10h à 18h, au parc Bayard**, rue de la République. De nombreuses activités seront organisées pour les petits et les grands. Les visiteurs pourront découvrir le monde de l'apiculture et des plantes sauvages grâce à des balades botaniques, des activités manuelles (sur inscription) ou des expositions. Petit bonus : deux jardinières fleuries seront à gagner au cours de la journée. Retrouvez le programme complet sur la page Facebook de la ville.

Nouveau : un salon des artistes du 2 au 4 juin

À Saint-Pol-sur-Mer, la culture nous tient à cœur ! C'est pourquoi le service culture, en partenariat avec l'école des beaux-arts Charles-Renaud a eu pour idée de créer un nouvel événement intitulé : **le salon des artistes.**

Toutes les disciplines : peinture, photographie, infographie, illustration, sculpture, graffes... seront représentées à la salle Jean-Vilar du **centre Jean-Cocteau, du 2 au 4 juin.**

Le p'tit + : la grande majorité des artistes viennent de Saint-Pol-sur-Mer ou des environs.

De Nadine D'hoorne et ses peintures au couteau, à Yori, l'artiste ayant réalisé entre autre la dernière affiche du carnaval, en passant par les enseignants

de l'école des beaux-arts Charles-Renaud et leur responsable, Philippe Roussel, il y en aura pour tous les goûts !

Le salon sera ouvert aux horaires suivants :

- **Vendredi 2 juin de 15h à 20h**
- **Samedi 3 juin de 10h à 18h**
- **Dimanche 4 juin de 10h à 12h**

📍 D'INFOS

📍 Saint-Pol-sur-Mer
03 28 59 67 69



Cindy OUGHAZDI
Adjointe au maire
Délégations : fêtes et culture



Brocante du 2 juillet : des inscriptions gratuites !

Une grande brocante est organisée **le dimanche 2 juillet de 8h à 15h** rue de la République (portion comprise entre la rue Clemenceau et la rue Faidherbe).

Les inscriptions sont gratuites et ont lieu :

- **Pour les riverains :** le mercredi 24 mai de 9h à 12h au centre Jean-Coteau (boulevard de l'Aurore)
- **Pour les Saint-Polois :** le jeudi 25 mai de 9h à 12h au centre Jean-Coteau (boulevard de l'Aurore)
- **Pour les extérieurs :** le vendredi 26 mai de 9h à 12h au service des fêtes (256 rue de la République)



Christophe CLAEYS

Maire

Délégations : finances, sports, travaux, NPNRU, sécurité

“Retrouvez le guide des activités sportives de la ville sur votre application Pol' en poche !”

Nos clubs ont **du talent**

Retrouvez ci-dessous les dernières actualités de nos clubs sportifs qui brillent par leurs résultats et leurs initiatives.

LE VOLLEY CLUB SAINT-POLOIS, HAUT EN COULEUR



Depuis quelques semaines, les élèves des écoles proches de la Ferme Marchand, ainsi que les adhérents et les supporters du club, peuvent admirer les deux nouvelles fresques de la salle du complexe. Colorées et acidulées, elles motivent les équipes et les accompagnent vers la victoire. Si vous êtes curieux de les découvrir, n'hésitez pas à venir encourager l'une des équipes du Volley club saint-polois.



⊕ D'INFOS

Retrouvez le programme des matchs sur :

📍 Volley Club Saint Polois

VENEZ SOUTENIR L'ÉQUIPE DE HANDBALL FÉMININE

Le centre Romain-Rolland accueille la 23^{ème} journée du championnat de Division 2 de handball féminin le samedi 6 mai à 19h. L'équipe de Lomme Lille métropole handball affrontera l'équipe de Achenheim Truchtersheim. Venez nombreux les soutenir !

Entrée : 5 euros



⊕ D'INFOS

📍 HBCM Saint Pol sur Mer
03 28 60 66 90

LE RUGBY CLUB FLANDRE LITTORAL NORD ORGANISE SON TOURNOI GRÉGORY-HENNION



Cette année encore, le tournoi Grégory-Hennion fera le plein le **samedi 13 mai de 10h à 17h** au stade Guy-Nowé (92 avenue

Maurice-Berteaux). 12 équipes de la région ou étrangères seront engagées dans chacune des catégories. Cet événement rassemblera plus de 600 jeunes. Des animations et de la restauration sont prévues sur place.

À noter que les enfants entre 4 et 12 ans sont invités à faire un essai gratuit au club le mercredi de 17h30 à 19h ou le samedi de 10h à 12h et les adultes (à partir de 14 ans), le mardi ou le jeudi de 18h30 à 20h30.

+ D'INFOS

f Rugby Club Flandre Littoral Nord

RCFLN59

www.rcfl-rugby.com

07 60 49 19 80 – 06 24 62 16 97

Retour en images sur la tournée des drapeaux olympiques

L'esprit des Jeux était au rendez-vous sur la place du Chevalier de Saint-Pol. L'arrivée des drapeaux olympiques a rassemblé près de 1 000 écoliers.



Vous n'avez pas encore téléchargé l'application Pol' en poche ? Retrouvez les services suivants :

- L'agenda des événements avec la possibilité de recevoir des notifications
- La météo
- Les points d'intérêt
- Les lignes de bus
- La prise de rendez-vous pour les cartes d'identité ou passeports
- Le suivi de vos demandes
- Une boîte à idées
- La signalisation d'incidents

Scannez ICI



Apple Store



Play Store

SUIVEZ LE FIL >



ÉTAPE 32



Bennes à déchets verts : un service gratuit du 1^{er} avril au 31 octobre

Depuis le 1^{er} avril, les habitants de Saint-Pol-sur-Mer sont invités à venir déposer gratuitement leurs déchets verts dans l'une des cinq bennes mises à leur disposition jusqu'au 31 octobre.

Durant la belle saison, n'hésitez pas à utiliser les bennes à déchets verts gratuites selon le planning suivant :

- **Zone A** : secteur cité Bâtir, rue Eugène-Varlin
→ Chaque mardi de 8h à 12h (semaines paires).
- **Zone B** : secteur Bazennes, rue des Pinsons (parking)
→ Chaque mardi de 8h à 12h (semaines impaires).
- **Zone C** : secteur cheminots, rue Justin-Petit
→ Chaque vendredi de 8h à 12h (semaines paires).
- **Zone D** : secteur centre-ville : rue Henri-Barbusse
→ Chaque vendredi de 8h à 12h (semaines impaires).
- **Benne à déchets verts de la CUD** : 2 rue de la Samaritaine, centre de dépôt des encombrants
→ du lundi au vendredi de 7h à 15h30 et le samedi de 8h15 à 12h.



Les triporters électriques ont de l'allure !

Nos agents des services techniques ont le plaisir de déambuler dans la Ville avec des triporters électriques fraîchement customisés. Saint-Pol-sur-Mer, première ville du Dunkerquois à disposer de ce matériel écologique et pratique permettant un ramassage responsable et de véhiculer les bons messages dans toute la ville.

Le saviez-vous ?

La Ville prend soin de ses équipements

La Ville investit pour mieux vous accueillir, des travaux de rénovation sont en cours dans différents bâtiments publics :

- Réfection de la **toiture du centre Jean-Cocteau** jusqu'au 28 avril.
- Réfection du **carrelage du centre Romain-Rolland** en juillet et en août.

La propreté de la ville, une priorité

La Ville de Saint-Pol-sur-Mer a fait de la propreté une de ses grandes priorités municipales. Si de nombreux efforts sont fournis de la part des équipes techniques, il est demandé aux habitants de participer à l'amélioration du cadre de vie.

DU MOBILIER SUPPLÉMENTAIRE

Pour limiter les incivilités et vous offrir un meilleur cadre de vie, la municipalité a investi dans du nouveau mobilier urbain.

- **2 bancs** ont été installés à hauteur du restaurant municipal Daniel-Imbert (confère photo 1).
- **20 poubelles** ont été ajoutées sur la commune, notamment au niveau des arrêts de bus.
- **2 cendriers** ont été implantés près de commerces (confère photo 2).
Soyez acteurs, utilisez-les !

UNE OPÉRATION GRAND NETTOYAGE DE MAI À SEPTEMBRE

Le service propreté continue à œuvrer pour une Ville belle et propre, en maintenant ses opérations coups de poing dans chaque quartier.

Nouveauté ! Le secteur concerné sera balisé par des barrières le mardi précédent l'intervention afin de limiter la présence des voitures dans les rues. L'objectif est d'effectuer un nettoyage intensif des trottoirs et des ruisseaux durant la belle saison (confère photo 3).



1.



2.



3.

Service à la population : pour vos démarches administratives, n'hésitez pas à faire appel à Service +

Vous n'avez pas d'accès à internet pour faire vos démarches, vous avez besoin d'aide pour l'élaboration de vos dossiers administratifs, le service + vous accompagne ! (Carte grise, CAF, compte Ameli...). L'équipe formée vous accueillera avec ou sans rendez-vous, aux horaires du pôle administratif. **Le p'tit + !** Vous allez bientôt être médaillé, ce service s'occupe de la demande des médailles du travail.

+ D'INFOS 03 28 29 66 00





Un nouveau règlement pour réduire l'impact visuel de la publicité et des enseignes



Le nouveau Règlement local de publicité intercommunal (RLPI) est entré en vigueur le 3 mars. Il a été décidé, en concertation avec les habitants de l'agglomération, de réduire l'impact visuel des publicités.

Le RLPI est un règlement voté par l'intercommunalité qui fixe les

obligations en matière de publicité et d'enseignes. Le dernier en date vise à réduire l'impact visuel des publicités en limitant leur surface, leur nombre et en imposant une meilleure qualité de matériel. Dès lors, les établissements existants sur l'agglomération ont six ans pour se mettre en conformité.

Il est également obligatoire d'éteindre les publicités et enseignes lumineuses de 23h à 7h (sauf cas exceptionnels comme les commerces de nuit ou les pharmacies de garde).

Un service commun d'urbanisme durable a été créé afin de gérer l'instruction qui découlera du dépôt des dossiers de demandes d'enseignes.

La ville de Saint-Pol-sur-Mer reste guichet unique pour le dépôt des dossiers, ce qui permettra une pré-instruction.

Le service aménagement urbain se tient

à la disposition des commerçants et des professionnels pour tout éventuel renseignement afin de les conseiller sur les différentes possibilités d'enseignes (formats, couleurs, emplacements) en fonction de la façade de leur établissement.

⊕ D'INFOS

**Service urbanisme
aménagement urbain
179 rue de la République
03 28 24 55 90**



Zoom sur les aménagements de voirie

- **Zak et Alix** : des nouvelles figurines ont été implantées près de l'école du Sacré-cœur (rue de la République) et près de l'école Anatole-France (rue de Turenne). Elles ont pour mission de renforcer la signalisation aux abords des établissements scolaires et d'assurer ainsi la sécurité des enfants.
- **Rue Molière** : du nouveau mobilier a été installé face à la résidence Bizet afin de sécuriser le cheminement des piétons.
- **Plan de déplacement** : un an après la réunion publique permettant de trouver

des solutions pour les déplacements au niveau des rues Raspail, Pasteur, Rousseau et Faure, le Maire a souhaité réunir à nouveau les riverains pour avoir leur ressenti. Les retours sont positifs, en attendant les derniers aménagements comme la matérialisation des passages piétons à l'angle des rues concernées.

- **Rue des Roses** : les travaux d'éclairage public et de reprise des enrobés en chaussée et trottoirs sont terminés depuis fin mars.



Une activité physique chaque semaine en juillet et août

Cet été, des ateliers sportifs sont proposés aux séniors saint-polois. L'occasion de découvrir les activités physiques adaptées à nos séniors.

Les activités physiques gratuites auront lieu **tous les mardis matin à 9h30** (dans un parc ou en salle selon la météo), avec le planning suivant :

- **4 juillet** : qi gong
- **11 juillet** : pilates
- **18 juillet** : yoga
- **25 juillet** : cardio (adapté pour les séniors)
- **1^{er} août** : gymnastique douce
- **8 août** : geste et posture
- **22 août** : renforcement musculaire
- **29 août** : cours d'autodéfense

Comment s'inscrire ? Rien de plus simple !

Venez vous inscrire entre le 1^{er} et le 16 juin au service Séniors (pôle administratif – 256 rue de la République).
N'oubliez pas de vous munir de votre carte sénior.
Vous pouvez aussi vous inscrire par mail : service.seniors@ville-saintpolsurmer.fr



René MEENEBOO

Adjoint au maire
Délégations : état civil, élections, personnes âgées, affaires militaires et affaires culturelles

“Pratiquer une activité douce améliore le bien-être et la santé.”

Après-midi récréatives salle Clerginet, les animations jeux de cartes continuent !

- Belote ou la manille, en mai fait ce qu'il te plaît... Rendez-vous le **mardi 16 mai de 14h30 à 17h** (ouverture des portes dès 14h) à la salle Clerginet de la Ferme Marchand.
- Belote ou adeptes du rami, rendez-vous le **jeudi 29 juin de 14h30 à 17h** (ouverture des portes dès 14h) à la salle Clerginet de la Ferme Marchand.

Inscriptions : service séniors au pôle administratif ou par mail : service.seniors@ville-saintpolsurmer.fr (munissez-vous de votre carte séniors ou de votre numéro). La période d'inscription aura lieu du 2 au 10 mai.



Pol' en Poche

Le service séniors vous aide à installer et utiliser l'application Pol' en poche

Notre application Pol' en poche est simple et pratique, et vous permet de rester connecté à votre ville. Vous avez des difficultés à la télécharger ? Aucun souci, le service séniors vous accompagne et vous informe de son fonctionnement. **Programmez votre rendez-vous au 03 28 59 67 40.**



Une soirée 100 % rock à l'académie de musique



L'académie de musique vous offre un concert rock avec la venue du groupe Dkasuals. Un moment rock'n roll à découvrir !



Le saviez-vous ? Le Rock'n roll est un genre musical populaire ayant émergé aux États-Unis à la fin des années 1940. Dkasuals est une équipe de musiciens qui vous fera voyager dans cet univers rythmé avec des tubes comme "Are you gonna be my girl", "Born to be wild" et bien d'autres énormes succès des années 70. Vous êtes passionnés par le rock, préparez vos oreilles au son des guitares, batterie et basse du groupe, sans oublier sa chanteuse, qui s'emparera de la scène.

Les Dkasuals sont impatients de vous faire vibrer au rythme du Rock'n roll à l'académie de musique le vendredi 5 mai à 20h (206 rue Victor-Hugo).

Entrée gratuite

Buvette et petite restauration sur place

D'INFOS

 La culture nous tient à cœur
Saint-Pol-sur-Mer
03 28 59 67 69

Les auditions de l'académie de musique

- **Mercredi 10 mai à 18h30** : rassemblement d'orchestres des académies et écoles de musique de Saint-Pol-sur-Mer, Ghyvelde et Loon-Plage.
- **Mercredi 17 mai à 18h30** : audition de la classe de guitares.
- **Lundi 19 juin 2023 à 18h30** : audition des classes de bois.
- **Mercredi 21 juin à 18h30** : audition des classes de chant et musiques actuelles.
- **Vendredi 23 juin à 18h30** : gala de danse au centre Romain-Rolland.
- **Lundi 26 juin à 18h30** : audition des classes de cuivres, percussions et tambours.

Venez découvrir les équipements culturels 100 % gratuits

- **L'école des beaux-arts Charles-Renaud** (85 rue de la République) ouvrira ses portes **le vendredi 23 juin de 14h à 19h et le samedi 24 juin de 10h à 17h.**
L'occasion de découvrir les expositions des élèves sur les thèmes de la campagne, des animaux fantastiques ou des fleurs.
- **L'académie de musique** (206 rue Victor-Hugo) vous présentera toutes ses disciplines **le mercredi 28 juin de 14h à 17h30.**

Pensez aux pré-inscriptions !

L'académie de musique et l'école des beaux-arts débiteront les pré-inscriptions dès le mois de juin. Les cours sont proposés à partir de 6 ans avec des ateliers découverte. Pour rappel, les équipements culturels de la Ville sont 100 % gratuits pour les Saint-Polois. **N'hésitez pas à contacter l'académie de musique au 03 28 61 83 10 et l'école des beaux-arts au 03 28 61 04 73 pour tout renseignements.**



Le jeu dans tous ses états

La médiathèque vous propose une programmation autour du jeu durant les mois de mai et juin. Nouveauté, une salle dédiée aux jeux vidéo sera bientôt à disposition de la jeunesse avec des consoles dernière génération.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

• Vendredi 5 mai à 18h

Venez passer un moment en famille autour de différents jeux de société (organisé par Un monde'ludik).

Pour toute la famille

Sur inscription dès à présent

EXPOSITION

"Jeux d'ailleurs et d'autrefois"

• Du 9 mai au 24 juin

L'exposition propose quelques repères historiques sur les jeux et montre leurs diversités : pour apprendre, se former, s'amuser... Vous pourrez vous laisser tenter pour une partie de jeux traditionnels surdimensionnés prêtés par la ludothèque de Grande-Synthe au mois de mai.

Ouvert à tous

Prêt de la médiathèque départementale du Nord

INITIATION AUX JEUX DE RÔLES

• Samedi 27 mai à 14h

Venez incarner un personnage de l'univers Donjons et Dragons pour une après-midi d'aventure (organisé par Initiatives ludiques).

À partir de 12 ans

Sur inscription à partir du 13 mai

JEUX COOPÉRATIFS

• Mercredi 31 mai à 10h30

Retrouvez-vous en famille pour une matinée de jeux ludiques et variés.

À partir de 3 ans

Sur inscription à partir du 17 mai

LECTURES EN MUSIQUE

• Mercredi 21 juin à 10h30 et 14h30

En partenariat avec la classe de clarinette de l'académie de musique

De 3 à 10 ans

Sur inscription à partir du 6 juin



KARAOKÉ

• Du 21 au 24 juin de 14h à 17h

À l'occasion de la Fête de la musique,

venez chanter les derniers hits et des incontournables de la chanson sur PS5.

Ouvert à tous

PYJAMA PARTY

• Vendredi 30 juin à 18h30

Retrouvez les pièces de puzzle dans la médiathèque et reconstituez-le tous ensemble.

De 3 à 6 ans

Inscriptions à partir du 16 juin

D'INFOS

📍 La culture nous tient à cœur

Saint-Pol-sur-Mer

Médiathèque Émile-Zola

Centre Jean-Cocteau

03 28 29 66 33

Tournoi de jeux vidéo : du 27 au 30 juin à partir de 15h

Les jeux vidéo se sont faits une place dans notre médiathèque !

Venez vous entraîner sur la Switch et la PS5 chaque après-midi et comptabiliser vos scores pour le tournoi du vendredi soir !





Expression des conseillers

Vous trouverez ci-dessous les textes des trois listes représentées au conseil, retranscrits tels que transmis dans la limite du nombre de signes impartis par liste (ponctuation, orthographe, syntaxe...). Les propos tenus sont sous l'unique responsabilité de leurs auteurs (conformément à la loi du 27 février 2002).

"Restons Saint-Polois dans le grand Dunkerque"



L'union fait la force. Vous l'avez lu dans l'édito de notre maire, l'enveloppe accordée au Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) a été largement abondée. Cette manne financière dont va directement bénéficier Saint-Pol-sur-Mer est le résultat d'une rencontre avec les responsables nationaux du NPNRU, menée par Patrice Vergriete, président de la Communauté urbaine de Dunkerque (Cud) et maire de Dunkerque, et Christophe Claeys. Parce que, oui – et vous l'avez sans doute entendu -, nous allons donner un nouveau souffle au partenariat avec Dunkerque et Fort-Mardyck.

En 2010, les maires de Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer et Fort-Mardyck ont décidé de mettre en place une associa-

tion de communes. Pourquoi ? "La différence de taille et de moyens crée une inégalité devant le service public local pour les citoyens", est-il noté dans la convention d'association.

Un bilan des plus positifs

La seconde partie de ce mandat va être chargée : NPNRU, donc, modernisation du parc Prigent, rénovation et amélioration de la performance énergétique des bâtiments, mobilisation du plan 200 000 arbres de la Cud dans le cadre de nos travaux sur la nature en ville, amélioration du confort des usagers par une intensification des travaux de voirie, travail sur le cœur de ville et les entrées de ville... Pour que tous ces projets s'accélèrent au profit des Saint-Polois, nous allons nous appuyer sur le soutien de la Ville de Dunkerque et de la Cud avec, nous vous l'annonçons, le vote d'un budget supplémentaire prochainement.

Vous l'avez compris, les Saint-Polois ont tout à gagner dans cette alliance avec Dunkerque. Et ceux qui parlent déjà de trahison semblent avoir la mémoire courte – ou préfèrent ne pas tenir compte de la voix du peuple et s'asseoir sur la démocratie : à Saint-Pol-sur-Mer, vous avez choisi à plus de 64 % de faire confiance à Patrice Vergriete pour mener la destinée du grand Dunkerque lors des dernières élections municipales. Depuis, nous ne voyons personne pour remettre en cause les

résultats obtenus sur le plan économique (16 000 emplois et de nouvelles annonces à venir dans les nouvelles filières que sont la décarbonation, la filière batterie, l'énergie...) et sur la transformation du territoire qui l'accompagne (image du territoire, infrastructures, mobilités, environnement). Nous, élus du groupe majoritaire, voulons que les Saint-Polois profitent aussi de ce développement et avons donc accepté la main tendue de Patrice Vergriete à notre maire.

Une identité et une fierté préservées... et renforcées

Nous avons aussi entendu que l'identité saint-poloise était en danger. Pourquoi ? Comment ? Ces simples questions méritent d'être posées à ceux qui voudraient nous enfermer, nous Saint-Polois, dans un débat identitaire drainant son cortège de rejet de l'autre et de peur. Opposer les gens et les identités est stérile et dangereux. L'histoire, la nôtre y compris, nous le rappelle. Et puis, soyons concrets, il n'est pas question de "frontières" quand nous nous déplaçons pour aller travailler, pour nos loisirs, pour aller voir notre famille, nos amis...

"Vivre notre ville"

Fausse pétition : STOP aux manipulations du RN !

Le RN s'invite en chevalier blanc d'une pétition qu'auraient signée les habitants de la rue Trystram pour interdire la circulation des poids-lourds... Sauf qu'un arrêté municipal a été pris depuis un an et demi, la signalisation est en place, un courrier a été envoyé aux entreprises de la ZI de la Samaritaine, des contrôles sont effectués, et des verbalisations sont appliquées.

Et lorsqu'on pose la question aux habitants, ils répondent que c'est un monsieur qui n'habite même pas là qui a lancé la pétition, se présentant au nom de la mairie (sûrement par honte de son parti d'extrême-droite). Un nouvel exemple des méthodes du RN, coutumier du fait, et de l'amateurisme de ses représentants, qui nous rappelle un autre de Seine-et-Marne condamné pour avoir brûlé 13 voitures pour mieux dénoncer l'insécurité.

Les Saint-Polois méritent mieux que les mensonges du RN !

Les valeurs saint-poloises - les vraies que sont la solidarité, l'entraide, le vivre ensemble - sont bien ancrées en nous. Nous sommes fiers d'être Saint-Polois et nous le serons encore plus demain quand notre ville se sera transformée et embellie. Vive Saint-Pol-sur-Mer !

Restons Saint Polois dans le grand Dunkerque



"L'Avenir Saint-Polois"

Le groupe Défi Saint-Polois devient l'Avenir Saint-Polois !

En 2021, Emmanuel Vampouille a décidé de quitter le groupe majoritaire suite à des divergences politiques et comportementales avec quelques élus municipaux.

En 2023, face à la perte de souveraineté de notre commune, au transfert de services à la CUD, à la main mise de Dunkerque sur Saint-Pol-sur-Mer, Emmanuel Vampouille, Adrien Nave, Nadine Defrance, Tanguy Briche, Sabrina Van Den Broecke et Anne Kuzniewski ont décidé de créer un nouveau groupe d'élus au conseil consultatif : L'AVENIR SAINT-POLOIS !

Notre volonté partagée ?

Défendre l'identité de Saint-Pol-sur-Mer, ses habitants et ses associations. Nous voulons préserver l'autonomie de notre commune. Saint-Pol-sur-Mer ne doit pas devenir un quartier ni une ville de seconde zone. Nous voulons défendre les agents municipaux et le service public. Défendre nos commerçants et nos artisans.

Nous contacter ?

Vous pouvez nous contacter sur facebook, par courrier au 69 rue Victor Hugo - 1^{er} étage - 59430 Saint-Pol-sur-Mer ou par courriel sur adriennave@protonmail.com

23



Agenda

Mai

CÉRÉMONIE

Remise des médailles du travail

- Lundi 1^{er} mai à 10h30

→ Académie de musique
(206 rue Victor-Hugo)

CONCERT

Concert Dkasuals

- Vendredi 5 mai à 20h (ouverture des portes à 19h15)

→ Académie de musique
(206 rue Victor-Hugo)

Voir page 20

LOTO

Loto du collège Robespierre

- Dimanche 7 mai à 14h30 (ouverture des portes à 13h)

→ Centre Jean-Cocteau, salle Jean-Vilar
(boulevard de l'Aurore)

Entrée gratuite

Juin

PORTES OUVERTES

Portes ouvertes de l'école Copernic

- Jeudi 1^{er} juin de 14h à 16h →

17 rue Eugène-Pottier

SALON

Salon des artistes

- 2 au 4 juin

→ Centre Jean-Cocteau, salle Jean-Vilar
(boulevard de l'Aurore)

Voir page 13

CÉRÉMONIE

Commémoration de l'Armistice de 1945

- Lundi 8 mai à 11h

→ Départ de l'académie de musique
(206 rue Victor-Hugo)

SÉNIORS

Jeux de cartes (belote et manille)

- Mardi 16 mai de 14h30 à 17h

→ Ferme Marchand, salle Clerginet
(avenue Edmond-Flamand)

Voir page 19

ÉVÈNEMENT

Fête de l'abeille

- Samedi 20 mai de 10h à 18h

→ Parc de la plaine Bayard
(rue de la République)

Voir page 13

EMPLOI

Village "Place de l'emploi et de la formation"

- Mardi 6 juin de 13h à 17h

→ Parvis de l'hôtel de ville

Voir page 7

LOTO

Loto organisé par "Le ring saint-polois"

- Dimanche 11 juin à 14h (ouverture des portes à 13h)

→ Centre Jean-Cocteau, salle Jean-Vilar
(boulevard de l'Aurore)

Ouvert à tous

BANQUETS

Banquets de printemps

- 23, 24 et 26 mai

→ Centre Romain-Rolland, salle Abel-Lamote (avenue Maurice-Berteaux)

Pour les inscrits, n'oubliez pas de préparer votre ticket d'entrée et votre carte sénior

BROCANTE

Inscriptions pour la brocante du 2 juillet

- 24, 25 et 26 mai

Voir page 13

LOTO

Loto organisé par l'association "Nature et détente"

- Jeudi 25 mai de 14h à 20h

→ Ferme Marchand, salle Clerginet
(avenue Edmond-Flamand)

Sur inscription les jeudis matin à la maison des associations (résidence Berlioz, entrée 37 - Appt 1 côté parking)

EMPLOI

Emploi au cœur des quartiers

- Mardi 13 juin de 14h à 16h30

→ Place Carnot

Voir page 7

SPECTACLE

Gala de danse de Villenvie

- Vendredi 16 juin à 19h

- Samedi 17 juin à 19h

→ Centre Romain-Rolland, salle Abel-Lamote (avenue Maurice-Berteaux)

Entrée : 8,50 euros

Numéros utiles

MAIRIE DE SAINT-POL-SUR-MER

Standard	03 28 29 66 00
Service emploi / insertion	03 28 29 27 87
SCAS	03 28 29 66 01
Médiathèque	03 28 29 66 33
Halte-garderie	03 28 29 66 37

URGENCES

Pompiers	18
SAMU	15
SOS médecins	0825 003 250
Pharmacie (à partir de 19h)	0892 230 495
Centre Hospitalier de Dunkerque	03 28 28 59 00
Police	17
Police municipale	03 28 29 66 39
Bureau de police	03 28 69 74 50
Gendarmerie	03 28 64 51 09

DIVERS

Accueil des sans-abris	03 28 63 33 42
Allo enfance maltraitée	119 ou 0800 05 41 41
Alcooliques anonymes	03 28 27 76 90
Centre antipoison	0825 81 28 22
Planning familial	03 28 59 18 08
SIVU	03 28 29 66 49
Allo Pep's	0800 059 430

VILLENVIE / MAISON DE QUARTIER

Villenvie	03 28 60 18 41
Maison de quartier Victor-Hugo	03 28 59 91 84
Espace Langevin	03 28 63 08 84
Maison de quartier Mendès-France	03 28 58 11 65
Espace Bayard	03 28 58 16 20
Maison de quartier Guehenno	03 28 59 69 90



NOUVEAU
découvrez
l'application
Pol' en poche !

JUIN

CÉRÉMONIE

Commemoration de l'Appel du 18 juin
• **Dimanche 18 juin à 11h**
→ Cimetière communal et Hôtel de ville

JEUNESSE

Plénière de clôture du conseil municipal des enfants et du conseil des jeunes
• **Mardi 20 juin à 18h30**
→ Hôtel de ville, salle du conseil (place Jean-Jaurès)

ÉDUCATION

Récompenses scolaires (remise de livres)
• **Du 12 au 16 juin**
→ Dans les écoles de la ville

ÉDUCATION

Départ en retraite des enseignants
• **Vendredi 23 juin à 18h**
→ Hôtel de ville

PORTES OUVERTES

Portes ouvertes de l'école des beaux-arts
• **23 et 24 juin**
→ 85 rue de la République
Voir page 20

PORTES OUVERTES

Portes ouvertes de l'académie de musique
• **Mercredi 28 juin de 14h à 17h30**
→ 206 rue Victor-Hugo
Voir page 20

SÉNIORS

Jeux de cartes (belote et rami)
• **Jeudi 29 juin de 14h30 à 17h**
→ Ferme Marchand, salle Clerginet (avenue Edmond-Flamand)
Voir page 19

SANTÉ

Don du sang

• **Mercredi 21 juin de 15h à 19h**
→ Centre Jean-Cocteau, salle Jean-Vilar (blvd de l'Aurore)



Retrouvez toute l'actualité de la ville sur :

- Facebook: Saint-Pol-sur-Mer
- Twitter: saintpolsurmer
- YouTube: Ville de Saint-Pol-sur-Mer
- App stores: application disponible sur les app stores

Tous concernés !

- **Prochain conseil municipal** : jeudi 8 juin à 18h
- **Permanences des élus** : vendredis 5 et 19 mai, 2, 16 et 30 juin de 14h30 à 16h30, samedi 13 et 27 mai, 10 et 24 juin de 9h à 11h
- **Permanences du CLCU** (litiges consommations, logement, cadre de vie) : les 11 et 25 mai, les 8 et 22 juin de 14h à 16h à la maison des associations (résidence Berlioz, entrée 37 - Appt 1 côté parking)



Apple Store



PlayStore

